



**PREMIER  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général de la défense  
et de la sécurité nationale**

Agence nationale de la sécurité  
des systèmes d'information

## **Rapport de maintenance ANSSI-CC-2020/62-M01**

### **CombICAO Applet v2.1 and v2.2 in EAC with PACE configuration on ID-One Cosmo v9.2**

**Code SAAAR : 203523 and 203731, identification du patch : 096091**

**Certificat de référence : ANSSI-CC-2020/62**

Paris, le 5 février 2021

Le directeur général de l'Agence nationale de la  
sécurité des systèmes d'information

Guillaume POUPARD

[ORIGINAL SIGNE]



## AVERTISSEMENT

Le niveau de résistance d'un produit certifié se dégrade au cours du temps. L'analyse de vulnérabilité de cette version du produit au regard des nouvelles attaques apparues depuis l'émission du certificat n'a pas été conduite dans le cadre de cette maintenance. Seule une réévaluation ou une surveillance de cette nouvelle version du produit permettrait de maintenir le niveau de confiance dans le temps.

Toute correspondance relative à ce rapport doit être adressée au :

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale  
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information  
Centre de certification  
51, boulevard de la Tour Maubourg  
75700 Paris cedex 07 SP

[certification@ssi.gouv.fr](mailto:certification@ssi.gouv.fr)

La reproduction de ce document sans altération ni coupure est autorisée.

## 1 Références

[CER]	Rapport de certification ANSSI-CC-2020/62, CombiCAO Applet v2.1 in EAC with PACE configuration on ID-One Cosmo V9.2, Code SAAAAR : 203523, 27 juillet 2020.
[MAI]	Procédure : Continuité de l'assurance, référence ANSSI-CC-MAI-P-01.
[IAR]	IAR CombiCAO Applet V2.1, référence 220 1607, version 2, 3 décembre 2020.
[SOG-IS]	<i>Mutual Recognition Agreement of Information Technology Security Evaluation Certificates, version 3.0, 8 janvier 2010, Management Committee.</i>
[CCRA]	<i>Arrangement on the Recognition of Common Criteria certificates in the field of information Technology Security, 2 juillet 2014.</i>

## 2 Identification du produit maintenu

Le produit objet de la présente maintenance est « CombiCAO Applet v2.1 and v2.2 in EAC with PACE configuration on ID-One Cosmo v9.2, Code SAAAAR : 203523 and 203731, identification du patch : 096091 » développé par la société IDEMIA.

Le produit « CombiCAO Applet v2.1 in EAC with PACE configuration on ID-One Cosmo V9.2, Code SAAAAR : 203523 » a été initialement certifié sous la référence ANSSI-CC-2020/62 (référence [CER]).

La version maintenue du produit est identifiable par les éléments suivants :

Eléments de configuration		Origine
Identification matérielle du produit	203523 (code SAAAR de l'application CombiCAO v2.1) 203731 (code SAAAR de l'application CombiCAO v2.2) 093772 (code SAAAR de la plateforme)	IDEMIA
Identification du <i>patch</i> pour l'application CombiCAO v2.1 uniquement	096091 (code SAAAR)	
Identification de la plateforme	5B02 (numéro et version de masque)	
Identification du composant	13 (pour SLC52)	INFINEON TECHNOLOGIES AG

## 3 Description des évolutions

Le rapport d'analyse d'impact de sécurité (référence [IAR]) mentionne que les modifications suivantes ont été opérées :

- mise à jour de l'application CombiCao v2.2 pour augmenter le nombre d'empreintes digitales acceptées par le produit à 10, au lieu de 5 pour la fonction *Match On Card*;
- correction et amélioration de la gestion du compteur CAN/MRZ, par correction de l'application CombiCao v2.2 et par l'ajout d'un *patch* sur la plateforme pour l'application CombiCao v2.1.

#### 4 Fournitures applicables

Le tableau ci-dessous liste les fournitures, notamment les guides applicables au produit maintenu. La dernière colonne identifie l'origine de la prise en compte par l'ANSSI du document correspondant. En particulier, [R-M01] référence la présente maintenance.

[GUIDES]	<i>CombiCAO Applet V2.1 and V2.2 - AGD_PRE</i> , référence FQR 220 1455, version 8, 07 janvier 2021.	[R-M01]
	<i>CombiCAO Applet V2.1 and V2.2 - AGD_OPE</i> , référence FQR 220 1456, version 7, 18 décembre 2020.	[R-M01]
	<i>CombiCAO Applet V2.1 - Recommendations for Compatibility with QR and QSCD</i> , référence FQR 220 1565, version 3, 08 juillet 2020.	[CER]
[ST]	<i>CombiCAO Applet v2.1 and v2.2 in EAC with PACE configuration on Cosmo v9.2 Security Target</i> , référence FQR 550 0062, version 5, 05 janvier 2021.	[R-M01]
	<i>CombiCAO Applet v2.1 and v2.2 in EAC with PACE configuration on Cosmo V9.2 Public Security Target</i> , référence FQR 550 0091, version 3, 27 janvier 2021.	[R-M01]
[CONF]	<i>CombiCAO Applet V2.1 and V.2.2 Configuration List</i> , référence FQR 220 1619, version 2, 02 février 2021.	[R-M01]

#### 5 Conclusions

Les évolutions listées ci-dessus sont considérées comme ayant un impact mineur.

Le niveau de confiance dans cette nouvelle version du produit est donc identique à celui de la version certifiée.

## 6 Reconnaissance du certificat

### Reconnaissance européenne (SOG-IS)

Ce certificat est émis dans les conditions de l'accord du SOG-IS [SOG-IS].

L'accord de reconnaissance européen du SOG-IS de 2010 permet la reconnaissance, par les pays signataires de l'accord<sup>1</sup>, des certificats ITSEC et Critères Communs. La reconnaissance européenne s'applique, pour les cartes à puce et les dispositifs similaires, jusqu'au niveau ITSEC E6 Elevé et CC EAL7 lorsque les dépendances CC sont satisfaites. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



### Reconnaissance internationale critères communs (CCRA)

Ce certificat est émis dans les conditions de l'accord du CCRA [CCRA].

L'accord « *Common Criteria Recognition Arrangement* » permet la reconnaissance, par les pays signataires<sup>2</sup>, des certificats Critères Communs.

La reconnaissance s'applique jusqu'aux composants d'assurance du niveau CC EAL2 ainsi qu'à la famille ALC\_FLR. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



---

<sup>1</sup> La liste des pays signataires de l'accord SOG-IS est disponible sur le site web de l'accord : [www.sogis.eu](http://www.sogis.eu).

<sup>2</sup> La liste des pays signataires de l'accord CCRA est disponible sur le site web de l'accord : [www.commoncriteriaportal.org](http://www.commoncriteriaportal.org).